



RENCONTRE DES PRÉSIDENTS DE RUP AVEC LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Ce vendredi 29 avril 2016, Ary Chalus et l'ensemble des Présidents des Régions Ultra-Périphériques (RUP), rencontrent le Président de la Commission européenne à Bruxelles.

En amont de ce rendez-vous très important pour l'avenir des RUP, les Présidents des RUP se sont réunis à Bruxelles pour une réunion préparatoire ce jeudi 28 avril 2016.

Présidée par Miguel Filipe Machado de Albuquerque, actuel Président de la Conférence de Présidents de RUP et Président du Gouvernement de la Région Autonome de Madère, cette rencontre offre l'opportunité aux RUP de sensibiliser le plus haut niveau de décision de la Commission sur les problématiques et les enjeux liés à l'ultra-périphérie.

L'entretien d'Ary Chalus avec Jean-Claude Juncker, Président de la Commission Européenne se concentrera sur : L'eau, les modes de transport, l'emploi, les quotas bananiers et le RGEC, sujets d'une grande importance pour le développement de la Région Guadeloupe.

Sur le premier sujet qui concerne les retards importants en matière d'infrastructures de base

Grâce aux fonds européens la Guadeloupe a été en mesure d'améliorer sensiblement le niveau de ses infrastructures de base. Mais des retards importants demeurent dans ce domaine et les crédits européens de la période 2014-2020 prioritairement fléchés sur les investissements générateurs de croissance et de compétitivité, ne permettront pas de traiter nos besoins en matière d'alimentation en eau.

Sur la programmation 2007-2013, les fonds européens ont ainsi permis de rattraper une grande partie du retard en infrastructures de traitements des eaux usées afin de respecter les objectifs fixés par la directive sur les eaux résiduaires urbaines – 101 M€ investis sur cette période.

Cependant, un des principaux problèmes que la Guadeloupe doit régler dans les meilleurs délais est d'assurer à ses habitants une alimentation en eau potable à la fois en quantité et en qualité.

Aujourd'hui nous avons de grandes difficultés à atteindre cet objectif du fait du manque d'infrastructures de traitement et de stockage d'eau et de la vétusté des réseaux de transfert de la ressource. Ces difficultés sont amplifiées par les sécheresses récurrentes liées notamment aux effets du changement climatique.

Il en résulte des impacts importants tant sur la vie quotidienne de la population que sur l'économie et en particulier l'économie touristique.

La Guadeloupe fait de gros efforts dans ce domaine.

Nous travaillons d'une part à simplifier et renforcer la gouvernance de l'eau en regroupant l'ensemble des collectivités compétentes. Nous avons d'autre part réalisé l'ensemble des études techniques nous permettant de définir les besoins et les priorités d'investissement tout en assurant une gestion durable de la ressource en eau.

Pour l'eau potable ce sont 981 M€, dont 427,2 M€ pour le renouvellement des réseaux qu'il faut investir d'ici 2030.

Pour l'assainissement : 554,6 M€.

Pour rétablir une situation acceptable, il faudrait investir 50 M€/an pendant 10 ans, en particulier sur la rénovation des réseaux de transfert dont le rendement n'est que de 50 %. Le FEDER – 30 M€ pour l'eau potable et 30 M€ pour l'assainissement –, avec les contreparties nationales, permet de réaliser 18 à 20 M€ de travaux par an.

C'est insuffisant, c'est pourquoi Ary Chalus s'est tourné vers l'État pour solliciter une aide. C'est aussi la raison pour laquelle le Président de Région sollicite le Président de la Commission européenne pour mobiliser de nouveaux outils de financement pour répondre à ce défi.

Un projet de transport durable et pensé à l'échelle du territoire

Toujours dans le cadre du rattrapage des infrastructures de base, l'amélioration du système de transport doit poursuivre le maillage de l'ensemble du territoire.

Nous privilégierons les Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) en TCSP (Transport Collectif en Site Propre) pour les axes routiers à destination de l'agglomération centre et originaires de Capesterre-Belle-Eau, Sainte-Rose, Sainte-Anne et Morne-à-l'eau, en complément de la mise à disposition de parking relais sécurisés.

Nous privilégierons aussi les modes de transport alternatifs et partagés ; même s'ils ne font pas encore partie de nos pratiques, le co-voiturage, l'auto-partage ou le transport à la demande, doivent aussi mieux s'intégrer, à l'instar de ce qui se développe avec succès dans d'autres régions du monde.

Nous devons nous appuyer sur notre caractère archipélagique pour valoriser le transport maritime, à travers **le projet de "bus des mers" susceptible d'être financé dans le cadre du FEIS (fonds européens d'investissements stratégiques).**

Au titre de la compensation des surcoûts, et dans le cadre d'une délégation de service public, il conviendra également d'assurer le désenclavement aérien des Îles du sud.

Le deuxième sujet concerne l'emploi

Les Régions ultrapériphériques et la Guadeloupe tout particulièrement, sont très fortement touchées par le chômage. Le nombre de demandeurs d'emploi s'élevait à la fin du mois de mars de cette année à 55 920.

Ce constat est d'autant plus alarmant, que c'est la force vive de nos territoires, la jeunesse, qui est le plus fortement touchée. Ils étaient 6 280 demandeurs d'emploi de moins de 25 ans à la fin du mois de mars en Guadeloupe. L'urgence est donc de lutter contre le chômage des jeunes.

Grâce aux fonds européens, ceux de l'État et des Collectivités territoriales, les politiques régionales en faveur de l'emploi sont mises en œuvre pour réduire le chômage, mais avec des résultats qui sont peu satisfaisants.

La lutte contre le chômage passera nécessairement par une adaptation des outils et une meilleure prise en compte des besoins du territoire. Il s'agit donc d'accompagner la création et la pérennisation d'emplois dans des secteurs d'activités porteurs et innovants.

La Guadeloupe dispose d'atouts indéniables pour le développement de l'économie verte et bleue. C'est pourquoi Ary Chalus a plaidé pour la mobilisation des Fonds européens en général et du FSE en particulier, afin de mettre en place des formations permettant de développer, par exemple, les métiers liés à la recherche et à la protection des fonds marins, au développement des énergies renouvelables marines, à la géothermie, mais également à la mise

en place d'une gestion des déchets respectueuse de l'environnement.

Il faut aller plus loin et c'est à cette fin que les régions ultrapériphériques ont décidé de travailler ensemble à trouver les voies et moyens pour améliorer les taux d'emplois sur leurs territoires respectifs. Avec la région des Canaries comme chef de file d'un projet conjoint, les RUP échangent les bonnes pratiques afin d'améliorer nos politiques publiques en matière de formation et d'emploi, tout particulièrement dans les secteurs de la croissance verte et bleue.

Le Président de Région souhaite aller plus loin en matière d'accompagnement des jeunes vers l'emploi, en faisant de l'apprentissage un des principal vecteur.

Malgré tous les moyens qui ont été affectés depuis ces dernières décennies pour améliorer l'offre de formation en apprentissage, le nombre d'apprentis ne cesse de chuter. L'une des principale cause réside dans la difficulté des micro-entreprises de nos territoires de supporter la rémunération de ces jeunes la première année, alors qu'ils sont peu productifs compte tenu de leur inexpérience professionnelle.

Aussi, la Région Guadeloupe souhaite étudier avec les services de la Direction Générale Emploi la possibilité de mobiliser une part du Fonds Social Européen, aux côtés des fonds de la Région, afin que l'employeur d'un apprenti n'ait rien à supporter financièrement la première année et seulement la charge pour les deux années suivantes.

Le Président de Région requiert le soutien de la Commission européenne sur cette expérimentation.

Le troisième sujet concerne les perspectives d'évolution de la production guadeloupéenne de bananes

Jusqu'en 2007, dans le cadre de l'Organisation Commune du Marché de la banane (OCM), la Guadeloupe bénéficiait d'un quota garanti de 150 000 tonnes et la Martinique de 214 000 tonnes. Un contexte météorologique désastreux (cyclones et sécheresse) a fait plonger la production en Guadeloupe.

Ainsi, au moment de la fixation des enveloppes financières par les RUP en 2007, dans le cadre de l'aide POSEI, la filière bananière guadeloupéenne traversait une longue et profonde crise qui s'était traduite par un effondrement de sa production à des niveaux historiquement bas, qui ont servi de référence pour la fixation des enveloppes de soutien communautaires.

Or, depuis ces dernières années, la filière banane guadeloupéenne s'est profondément restructurée et la production en Guadeloupe a fortement progressé passant de 40000 tonnes en 2007 à 73 640 tonnes en 2014 grâce à une nette augmentation de la productivité. Aujourd'hui, ce quota de 77 877 tonnes est insuffisant.

Ary Chalus a souhaité informer le Président de la Commission Européenne que la Région Guadeloupe a entamé, avec le Ministère français de l'agriculture, des discussions visant à mettre en place une aide nationale permettant de répondre à la demande des professionnels d'atteindre 100 000 tonnes de référence.

Le Président de Région a demandé le soutien de la Commission européenne pour la notification de cette aide d'État nécessaire à la mise en place de ce dispositif validé par l'ensemble des professionnels de la filière antillaise de banane.

Enfin, le RGEC

Autre sujet important celui du RGEC, le Régime général d'exemption par catégorie, qui fera l'objet d'une motion commune fin mai et sera abordé plus spécifiquement lors de la prochaine conférence des RUP; Ceci dans le but d'éviter que les entreprises d'outre-mer aient à rembourser des aides publiques déjà perçues.

Contact Presse Région Guadeloupe :

Teddy Bernadotte : 0690 55 40 04

Quelles priorités d'actions pour les RUP en 2016

L'objectif des travaux collégiaux des Présidents des RUP vise à identifier les thématiques et les problématiques importantes qui devront faire l'objet d'attentions particulières par les Régions, les États et les institutions européennes.

À l'issue de la présentation du Programme de travail de la Commission pour 2016, les principaux points prioritaires identifiés par la Région Guadeloupe sont les suivants :

- **Le chômage** : la mise en œuvre de l'initiative pour l'emploi des jeunes.
- **PME** : La Commission présentera une proposition de réforme de la directive «prospectus», pour que les petites entreprises puissent plus facilement se faire coter en Bourse et accéder aux financements de marché.
- **Mobilité** : la Commission présentera une révision ciblée de la directive sur le détachement des travailleurs afin de lutter contre les pratiques déloyales entraînant un dumping social et la fuite des cerveaux, en assurant une égalité de salaire pour un travail égal dans un même lieu de travail.
- **Santé publique** : travaux préparatoires et consultations sur l'évaluation des technologies de la santé.
- **Le changement climatique.**
- **Le nouveau cadre d'action post-Cotonou** régissant les relations avec les États et régions d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique

JEAN-CLAUDE JUNCKER,
Président de la Commission Européenne



Nationalité luxembourgeoise
Marié

Président de la Commission européenne
Depuis le 1^{er} novembre 2014

Président de l'Eurogroupe
2004 - 2013

Premier ministre du Luxembourg
1995 - 2013

Premier ministre, ministre d'État et ministre du trésor
Juillet 2009 - 2013

Premier ministre, ministre d'État et ministre des finances
1999 - 2009

Premier ministre, ministre d'État, ministre des finances, et ministre du travail et de l'emploi
1995-1999

Ministre des finances et ministre du travail
1994-1995

Ministre des finances et ministre du travail
1989-1994

Ministre du travail et ministre délégué au budget
1984-1989

Secrétaire d'État au travail et à la sécurité sociale
1982-1984

Adhésion au parti CSV
1974

Rôle du Président de la Commission Européenne

Conformément aux traités, il décide de l'organisation de la Commission, attribue les portefeuilles aux différents commissaires et peut apporter des modifications à tout moment. Le Président détermine également le programme d'action de la Commission, défendant l'intérêt général européen.

Il a été élu par le Parlement européen sur la base des orientations politiques qu'il a élaborées en dialoguant avec les commissions parlementaires et en s'appuyant sur les orientations stratégiques de l'Union présentées par le Conseil européen du 27 juin 2014 :



- Un nouvel élan pour l'emploi, la croissance et l'investissement
- Un marché unique numérique connecté
- Une Union de l'énergie plus résiliente menant une politique visionnaire en matière de changement climatique
- Un marché intérieur plus approfondi et plus équitable, doté d'une base industrielle renforcée
- Une Union économique et monétaire plus approfondie et plus équitable
- Un accord de libre-échange raisonnable et équilibré avec les États-Unis
- Un espace de justice et de droits fondamentaux fondé sur la confiance mutuelle
- Une nouvelle politique migratoire
- Une Europe plus forte sur la scène internationale
- Une Union du changement démocratique

Le Président dirige les réunions hebdomadaires de la Commission, et en fixe l'ordre du jour.

Il représente la Commission:

- lors des réunions du Conseil européen;
- lors des sommets du G7 et du G20;
- lors des sommets bilatéraux avec des pays hors UE;
- dans les grands débats au Parlement européen et au Conseil (avec des représentants des États membres).